GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

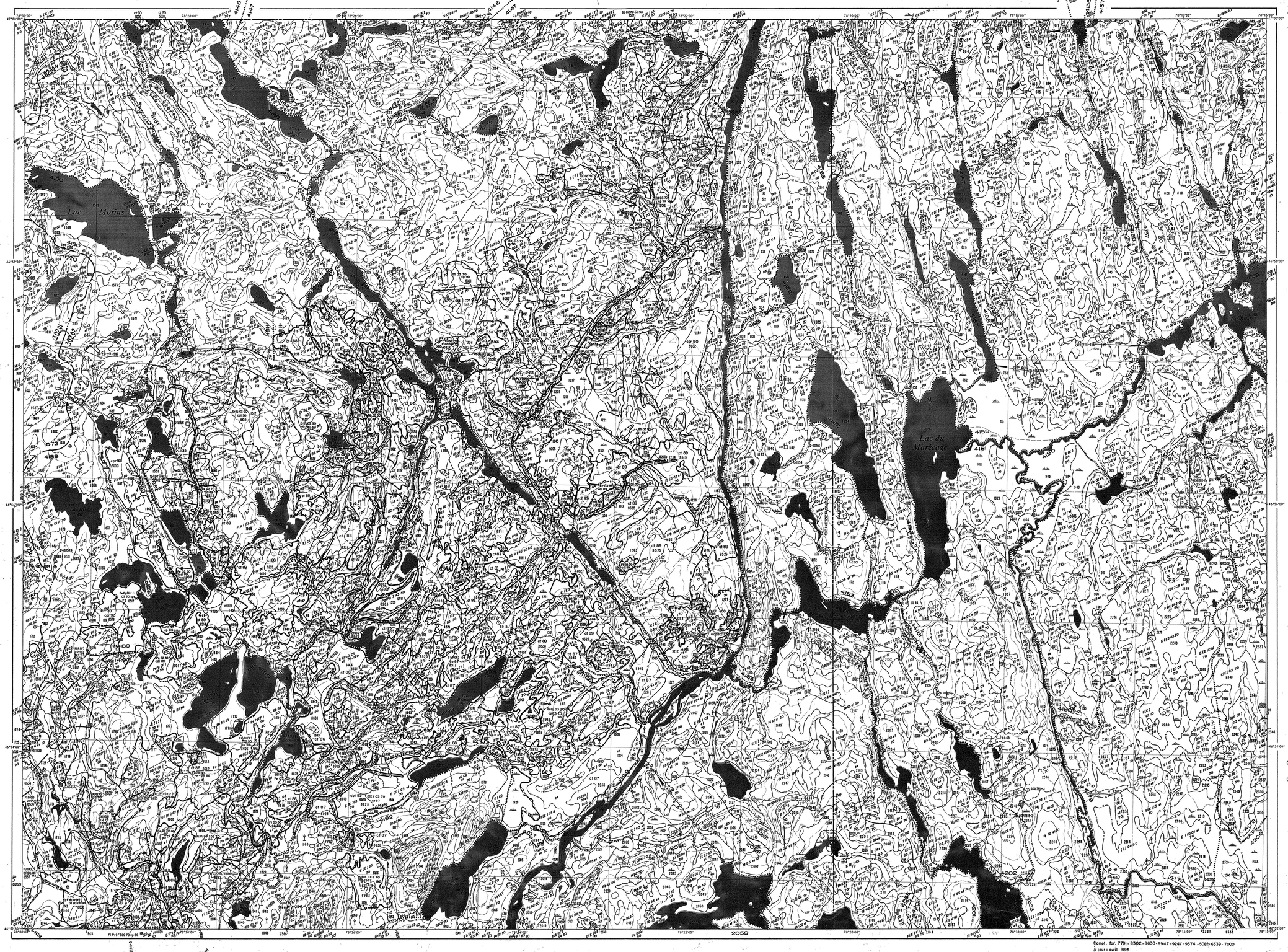

Compt. for. 7701-8302-8630-8947-9247-9574-5082-6539-7000
À jour : avril 1995

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, privée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tuyau, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cn
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe par bandes irrégulières	cbi
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de prudence	cp
Brûlage partiel (abrupt ou à pierr)	brp
Plantation en vase	pv
Plantation en cépées	pc
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	en
Ecédrale commerciale	ec
Récolte dans les friches boisées (droit de libre)	rf

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagne prédominante)
— 1 sapin et/ou épinette blanche
— 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— 3 pin blanc et/ou pin rouge
— 4 pin gris
— 5 mélèze (laricin)
— 6 pruche
— 7 mélèze
— 8 sapin et/ou épinette
— 9 pin rouge
— 10 pin gris
— 11 pin blanc
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Pessière
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— 1 thuya (cèdre)
— 2 mélèze
— 3 pruche
— 4 sapin et/ou épinette
— 5 pin rouge
— 6 pin gris
— 7 pin blanc
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— (le sapin et/ou épinette occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— 1 thuya (cèdre)
— 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— 3 pin blanc et/ou pin rouge
— 4 pin gris
— 5 pruche
— 6 mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire ou épinette rouge
— avec pin gris
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire ou épinette rouge
— avec pin blanc
— avec pruche
— (plantation)
Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire ou épinette rouge
— avec pin blanc
— avec pruche
— (plantation)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— 1 épinette noire et/ou épinette rouge
— 2 mélèze
— 3 pin blanc et/ou pin rouge
— 4 pin rouge
— 5 pin gris
— 6 pruche
— 7 sapin et/ou épinette blanche
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— 1 thuya (cèdre)
— 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— 3 pin blanc et/ou rouge
— 4 pin gris
— 5 pruche
— 6 sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec résineux
— avec pin gris
— avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux blancs
— avec sapin
— avec épinette noire ou rouge
— avec pin gris
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec résineux
Bouleau à bouleaux jaunes
— avec pin gris
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec résineux
Peuplier avec sapin
— avec pin gris
— avec pin blanc
— avec épinette noire ou rouge
Erablière rouge résineux
Erablière résineuse
— 1 pin blanc
— 2 pin rouge
Mélange de feuillus intolérants
— sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— (aucune essence)
Bouleau à bouleaux blancs
— à bouleaux jaunes
Peuplier
Erablière rouge
— à bouleaux blancs
— à bouleaux jaunes
— à peuplier
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Lac de barrage, étang de retenue
Lande agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle et dépérir
Coupe partielle et brûlis
Coupe partielle plus épidémie
Chablis partiel
Epidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Epidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (-ans)	0-20 ans
30 —	21-40
50 —	41-60
70 —	61-80
90 —	81-100
120 —	101-120

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
80-70	70-80
120-70	70-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune (jeune indifférencié) — Pruche à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux (vieux indifférencié) — Pruche à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges centenaires ou plus. Autres peuplements, majorité des tiges vieilles de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Modérée	31 à 40 %	
Forte	41 à 50 %	
Abrupte	51% et plus	

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0-4m)	2 (4-7m)	3 (7-10m)	4 (10-15m)	5 (15-20m)	6 (20m+)
A 70-100%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50-70%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40-50%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25-40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1B3C3 cp 50m d5 — S: Station; 1: classe de pente; B: classe de densité; 3: classe d'âge; C: classe de hauteur; cp: perturbation; 50m: origine; d5: classe de hauteur; S: groupement d'essences; 1: type de couvert

P-C5 cd 101 — P: classe de pente; C: classe d'âge; 5: classe de hauteur; cd: perturbation; 101: origine; P: groupement d'essences; C: type de couvert

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'INF. FOR. LE GROUPE DRYADE INC.
SIGNATURE — Jean-Pierre Simard

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'INF. FOR.
SIGNATURE

Carte forestière — Photographie aérienne : 1982; Année de publication : 1983; Année de révisions :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — S
Unité d'aménagement — 81-2*
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 11
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 30202
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 83900
Division de recensement — 3
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4206
Région écologique — 3L*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-M-2 S.E.	31-M-1 S.O.	31-N-4 S.O.
31-L-15 N.E. / S.E.	31-L-16 N.O. / S.O.	31-K-13 N.E. / S.O.
31-L-10 N.E.	31-L-9 N.O.	31-K-12 N.E. / N.O.

31 L/16 N.O.

UG 81